

Comité Technique Local

du 26 mai 2016 et
du 3 juin 2016 (2ème convocation)

Un Comité Technique Local de la DISI Paris-Normandie était convoqué vendredi 3 juin 2016.

Ce dernier s'est tenu dans un contexte particulier : nous étions en effet en 2ème convocation (le 1^{er} prévu le 26 mai 2016 ayant été boycotté par l'intersyndicale) ; les représentantes de Solidaires Finances Publiques en poste à l'ESI d'Orléans n'ont pu venir suite aux intempéries et la fermeture de l'A10 ; et enfin, c'était le dernier CTL de notre directrice.

A noter qu'un seul représentant titulaire sur 2 était présent pour FO (et pas de suppléant), et à nouveau, aucun(e) représentant(e) de la CGT (2 sièges attribués + 2 suppléants). Concédant les difficultés de transport pour la représentante en poste à l'ESI d'Orléans, il est pour le moins surprenant qu'une organisation syndicale qui clame que « les intérêts des personnels étant primordiaux » dans ses communiqués, ne siège pas dans les instances pour les représenter (Absents de 3 CTL en plus des 2 boycotts des CTL suppression d'emplois, depuis début 2015) !!!

Budget réalisé 2015

Les représentants de Solidaires Finances Publiques déplorent, comme chaque année, que le budget soit communiqué pour information et non pour avis. C'est un élément majeur du fonctionnement de la DISI qui a de lourdes conséquences sur les conditions de vie au travail des agents.

Le budget global de 2015 s'est élevé à 2 510 252€ (pour mémoire 2 890 107€ en 2014).

Nous avons noté des dépenses importantes de frais de déplacement et de transport.

Nous avons également dénoncé les 147 000 € de crédits non utilisés et restitués en fin d'année. Ils seraient dus à des retards de mandatement du SFact, mais auront pour conséquence de reporter les dépenses sur 2016, sans toutefois avoir le report de crédits correspondant. Ils risquent de manquer cruellement en 2016 !!!

Budget prévisionnel 2016

Le budget global 2016 s'élève à 2 223 022€. Il est à nouveau en baisse de 140 000 € par rapport à la dotation 2015.

Ce budget ne tient pas compte des dépenses liées aux travaux de relogement dans le futur bâtiment d'Hérouville Saint Clair (ESI CAEN). Un abondement par SPIB est prévu.

Nous nous sommes inquiétés également de la baisse importante de la ligne « entretien courant » des dépenses immobilières, 30 % de moins qu'en 2015. Ces dépenses ont été vraisemblablement sous-évaluées et auront des incidences sur les conditions matérielles d'installation des agents et leurs conditions de vie au travail des agents.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et PAP (Plan Annuel de Prévention 2016)

Le DUERP et le PAP sont élaborés par le CHSCT et doivent être présentés au CTL

Il est constaté en comparaison avec le DUERP précédent que beaucoup de risques classifiés C (risque modéré) sont passés en risques D (risque faible).

La qualité du ménage est un gros problème sur chaque ESI et pose plusieurs difficultés. C'est pourquoi le risque a été coté en B (risque substantiel).

Aucun risque A (risque intolérable) ne demeure.

Il a été difficile de comparer avec le précédent en raison des changements apportés par la direction dans les classifications des risques.

Nous avons de nouveau constaté le peu de participation des agents à la mise à jour du DUERP.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance de signaler dans le registre Santé et Sécurité au travail de chaque établissement tout défaut ou manquement relatifs à ces sujets. L'administration a obligation d'y répondre dans les 15 jours.

TAGERFIP (Tableau de Gestion des Emplois de référence des Finances Publiques) situation au 01/05/2016

Les représentants de Solidaires Finances Publiques s'inquiètent du déficit de 60 agents (11%) au 01/05/2016 avec un effectif global de 474 pour 534 emplois. La situation est encore plus préoccupante qu'en 2015 (51 chaises vides). Notamment sur Versailles avec 32 (18%) emplois vacants pour les 2 ESI et Nanterre avec 23 %, soit près du 1/4 des emplois qui est vacant !!!

Nous attendons la publication des mouvements de mutation pour savoir si la situation va s'arranger.

L'arrivée de 5 agents C (2 administratifs et 3 PAU) et 2 C administratifs stagiaires ne comblera pas le déficit de la catégorie C.

Le projet de mutation des B informaticiens, 29 arrivées dont 12 Prog pour la résidence de Versailles permettra de combler les déficits des années précédentes et de réinternaliser totalement les missions HELIOS, à terme.

Aucune arrivée de cadre A administratif n'est prévue, bien que nous ayons plusieurs départs. Le mouvement de mutation définitif n'est pas encore publié.

SITUATION Veilleur de nuit et gardien Orléans et Versailles

- Concernant le veilleur de nuit d'Orléans, il s'agit d'une reconversion de métiers.

L'agent a été reçu par la direction. Il a intégré le service de production plus précisément à l'expédition.

- Concernant le veilleur de nuit de Versailles, il s'agit de mettre en conformité son temps de travail avec la législation en vigueur. L'agent travaillera sur 4 nuits. L'agent a été reçu par le responsable de l'ESI.

L'administration emploie des vacataires pour gérer ses absences et le week-end.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Les modifications des horaires du veilleur de nuit entraînent de fait la modification des présences du gardien.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques souhaitent que les astreintes de nuit du gardien soient assouplies voire supprimées lorsque le veilleur de nuit titulaire est présent.

Commission de réforme

L'administration a enfin publié les modalités de désignation des représentants du personnel appelés à siéger au sein des commissions de réforme départementales.

Dorénavant, un agent ne pourra être représenté que par un agent DGFIP du même grade en fonction dans le même département quelque soit sa direction d'appartenance (DDFiP, DISI, DIRCOFI...).

Questions diverses.

Arrêt du développement de Neptune V2

Les représentants de Solidaires Finances Publiques dénoncent le gaspillage suite à l'abandon du développement de cette application par l'ESI de Caen après une « suspension » de près d'un an et demi. Ce sont 7 années de travail qui sont jetées à la poubelle !!! .

Délai de prise en compte de changement d'échelon:

Les représentants de Solidaires Finances Publiques signalent un délai de prise en compte de changement d'échelon excessivement long, 4 mois pour certains. L'administration est beaucoup plus rapide pour effectuer les retenues pour fait de grève !!!

De plus, la lettre d'accompagnement annonçant la réduction ou la suppression de la prime exceptionnelle devenue dégressive, est très mal rédigée. Elle laisse entendre que le gain financier de l'avancement est totalement annulé par la réduction de cette prime. Ce n'est pas systématiquement le cas, bien que souvent malheureusement !!!

Au passage, nous dénonçons cette nouvelle (depuis 2015) régression par laquelle l'administration reprend d'une main ce qu'elle donne de l'autre. L'avancement d'échelon était pourtant la seule possibilité de compenser les pertes de pouvoir d'achat suite au blocage de la valeur du point d'indice depuis 6 ans !!!

Apprenti et volontaire en service civique

La DISI n'est pas concernée par l'embauche de volontaire en service civique.

Concernant les apprentis, nous en avons accueilli trois en 2015, tous dans des services de développement (Caen, Nanterre, Rouen)

Pour 2016, la directrice propose un apprenti par ESI, ceci en fonction du nombre et de la qualité des candidatures.

Fermeture de l'atelier éditique de Caen

Les 2 représentants des organisations syndicales présents au groupe de travail informatique du 31 mai, signalent que le chef du SSI, M. Rousselet, a laissé entendre qu'il s'occuperait de proroger le dispositif d'accompagnement indemnitaire au-delà du 31/12/2014. A confirmer !!!

Rapprochement des 2 ESI de ROUEN :

Les représentants des organisations syndicales signalent qu'aucune fiche n'a été présentée au groupe de travail informatique du 31 mai 2016. Que signifie ce silence prolongé ???

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Avenir de l'atelier éditique de l'ESI Versailles Chantiers :

Comme annoncé au dernier GT informatique par le chef du SSI, la direction locale confirme la fermeture de l'atelier éditique fin 2016.

Il restera 3 agents C : 1 AST, 1 dactylo et 1 agent de traitement.

Un agent pense partir à la retraite en 2017. Les 2 autres, ayant des qualifications, pourront rejoindre le service ADO et l'exploitation.

Chaque agent sera reçu par le responsable de l'ESI.

Intempéries :

Pour les collègues de l'ESI d'Orléans et de la CID de Blois, des autorisations d'absences exceptionnelles seront accordées en fonction des situations.

Concernant les dégâts matériels des habitations, les agents n'ont pas tous signalé leurs difficultés au responsable de l'ESI. La DISI mettra tout en œuvre pour les accompagner dans leurs démarches.

Pour les collègues des ESI de Versailles et de la DISI siège, qui doublent leur temps de trajet (à l'aller et au retour) suite aux problèmes SNCF de la ligne Versailles-Chartres, la directrice a donné des consignes de souplesse aux chefs d'ESI concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, ce CTL a été clôturé à 13h20.

Pour plus de détails vous pouvez prendre contact avec les élus de Solidaires Finances Publiques

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS